



INITIATION A LA PRESENTATION SPATIALE



INITIATION A LA PRESENTATION SPATIALE / CROQUIS DE PRESENTATION

► Objectifs pédagogiques :

Comprendre l'espace.

Acquérir des outils graphiques d'élaboration du projet.

Communiquer son projet aux autres interlocuteurs de la maîtrise d'œuvre (maître d'ouvrage et entreprises).

► Programme :

- 1- Notions spatiales
 - 1) Les dimensions spatiales
 - 2) Règles de géométrie
- 2- La perception physiologique de l'espace
 - 1) Les organes de perception : œil/cerveau
 - 2) L'environnement culturel
- 3- Histoire de la représentation spatiale
 - 1) Evolution des conventions de représentation de l'espace
- 4- La perspective artificielle
 - 1) Vocabulaire
 - 2) Point de vue
 - 3) Cavalière
 - 4) Axonométrie/Isométrie
 - 5) Perspective fuyante
- 5- La perspective à main levée
 - 1) D'après réel
 - 2) D'après imaginaire
- 6- Le réalisme
 - 1) Echelle
 - 2) Ombre/lumière/reflet
 - 3) Cadrage/Angle de vue
 - 4) Incarnation
 - 5) Texture
 - 6) Légende

► Montant 690€ matériel inclus.

► Nombres d'élèves par formation : de 3 à 10 personnes.

► Dates de formation :

Les 8-9-10 mars 2010 à Tours.

VOTRE FORMATEUR



Gaëllic Le Guillerm

1989: Diplômé en Architecture Intérieure à l'Ecole Régionale des Beaux Arts d'Angers, avec les Félicitations du jury.

Pendant 7 années, Gaëllic sera designer d'espaces et d'objets - Expositions dans différentes galeries.

Il crée Archigraph en 1996, une agence de maîtrise d'oeuvre de bio-construction.

Enseigne et donne des conférences depuis 1995, en design et bio-construction.



BULLETIN D'INSCRIPTION EN FORMATION



Nom et Prénom:
Nom de la Société:
Adresse Postale:
Ville:
Code Postal:
Adresse e-mail:
Numéro de téléphone fixe:
Numéro de téléphone portable:

Site Internet:

Je choisis la formation au croquis au tarif de 690€

Je soussigné(e), (nom et prénom), m'inscris à la prochaine formation d'initiation à la représentation spatiale qui aura lieu

à _____.

Je joins à ce bulletin un chèque de 690€, validant mon inscription à cette formation.

Cette somme sera encaissée à réception et ne pourra être remboursée, sous quelque motif que ce soit.

Tout désengagement d'un stagiaire plus de 3 semaines avant le début de la formation entraînera la remise des chèques donnés.

Tout désengagement d'un stagiaire moins de 3 semaines avant le début de la formation entraînera le remboursement de 50% de la somme versée.

Tout transfert d'inscription moins de 3 semaines avant le début de la formation entraînera la remise des chèques donnés.

Un nouveau chèque d'acompte devra alors être effectué pour la réservation de la nouvelle formation.

Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Lu et approuvé,

Fait à _____, le _____.